



Secours Tiers-Monde

20, rue Notre-Dame, Lévis, Québec G6V 4A4 • Tél. et Fax: (418) 833-5778

QUÉBEC INC.

BULLETIN NO 68

SEPTEMBRE 2003

Aimer la vie ...

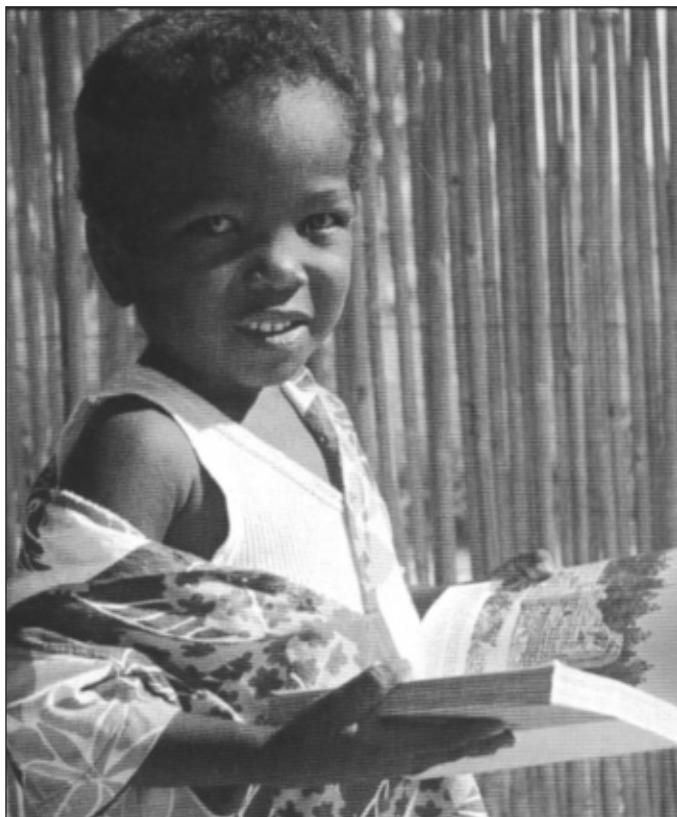
C'est d'abord apprendre à s'aimer soi-même,
À accepter ses limites
Et s'y adapter,
À reconnaître ses forces
Et les utiliser au service des autres.

Oser la vie ...

C'est avoir un rêve,
Assez puissant pour y croire passionnément,
Assez grand pour qu'il soit envahissant,
Assez beau pour qu'il égaye chaque jour.

C'est croire ...

Croire que nous sommes une étincelle divine,
Une étincelle venue rayonner
Le temps d'un passage.
Croire que nous avons une mission.
Croire que nous pouvons l'accomplir,
Malgré les obstacles.
Croire en soi, en autrui, en la vie.



DINER-KERMESSE SECOURS TIERS-MONDE 2003

Venez déguster un délicieux repas au poulet servi par *Les Rôtisseries St-Hubert*.
Et visitez nos kiosques offrant différents articles pour vous ou pour offrir en cadeau,
tels : artisanat, décorations, confiseries et marinades, plantes, etc.

Date : 2 novembre 2003

Endroit : sous-sol de l'église Christ-Roi
5515, rue St-Georges ouest, Lévis.

Heures d'ouverture : 10 heures à 16 heures
Cartes en vente au 20, rue Notre-Dame, Lévis
Informations : 835-5727 et 833-5778

BIENVENUE À TOUS!



**SECOURS TIERS-MONDE
QUÉBEC INC.**

Adresse postale:

20, rue Notre-Dame
Lévis (Québec)
G6V 4A4
Tél. et Fax: (418) 833-5778
Sans frais: 1-866-755-5778
Courriel:
secours.tiers.monde@bellnet.ca

AUDET, MARCELLE
Coordonnatrice

**MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

CADRIN, DENIS, ptre
Président

LAVALLEE, JOSEPH
Conseiller

LEGAULT, MICHELE
Conseillère

LÉVESQUE, ROBERT
Secrétaire

NADEAU, CONRAD
Vice-Président

ROY, GUY
Conseiller

TANGUAY, LUCETTE
Conseillère

RÉPONDANTS RÉGIONAUX:

Nouveau-Brunswick

Philon, Charles
550, Wayne street
Shediac N.B. E4P 2X1
Tél.: (506) 532-1293

Granby - St-Hyacinthe

Lacasse, France & Jacques
943, rue des Épinettes
Granby (Québec) J2G 8C6
Tél.: (514) 375-5740

COMPTABLE
Pierre Garant, CA

Dépôt légal 4^e trimestre 1995
Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada
ISSN 1203-3227

LES CONFLITS CONNUS ET OUBLIÉS

«J'ai appris qu'un homme n'a le droit d'en regarder
un autre de haut que pour l'aider à se lever».

Gabriel Garcia Marquez

Nous connaissons tous la guerre discutable qui a été menée en Irak au printemps dernier. C'était, semble-t-il, au nom de l'existence d'armes de destruction massive. Comme dans toutes les guerres, il y a eu des victimes innocentes et inutiles. C'est le cas encore en Israël et dans les territoires occupés. Il est plus difficile de bâtir la paix que de faire la guerre.

Des pays continuent de s'enfoncer dans la violence, tels la Colombie, le Libéria qui n'a de liberté que le nom, la République démocratique du Congo qui vit sous la menace d'un génocide imminent.

Sous le regard de la communauté internationale ou loin des projecteurs et des yeux du monde, des êtres humains sont massivement hantés par la peur, la faim et la mort. Et les premières victimes ce sont les plus fragiles et particulièrement les enfants qui se voient privés du droit de vivre vraiment.

Des jeunes apprennent à grandir avec des armes et pour eux, elles deviennent un jouet et en même temps un défi à leur audace de jeunesse. Combien d'orphelins, d'enfants de la rue? Existe-t-il de véritables justifications à faire la guerre? N'y aurait-il pas avantage à faire la paix et à faire œuvre de paix et de partage? Pourtant, les occasions ne manquent pas.

Je souhaite que nous soyons de plus en plus préoccupés du respect et du droit de chacun des êtres humains sur la terre. **Secours Tiers-Monde** veut, avec votre collaboration, apporter son humble contribution. Serez-vous des nôtres, au cours de la présente année, par vos gestes de partage ou votre engagement dans votre milieu: famille, travail, école, pour développer ce souci de la paix et de la promotion de la dignité humaine?

Puisse cet extrait de l'engagement de leaders religieux réunis à Assise nous inspirer à devenir de véritables artisans de paix.

« Nous nous engageons à éduquer les personnes au respect et à l'estime mutuels afin que l'on puisse parvenir à une coexistence pacifique et solidaire entre les membres d'ethnies, de cultures et de religions différentes.

Nous nous engageons à promouvoir la culture du dialogue afin que se développent la compréhension et la confiance réciproques entre les individus et entre les peuples, car telles sont les conditions d'une paix authentique.

Nous nous engageons à être du côté de ceux qui souffrent de la misère et de l'abandon, nous faisant la voix des sans-voix et oeuvrant concrètement pour surmonter de telles situations, convaincus que personne ne peut être heureux seul. »

Denis Cadrin, président.

« En dehors de l'amour, Dieu est introuvable ».

Jacques Guillet

VIOLENCE IMPUNIE CONTRE LES FEMMES



LE FOYER, PRINCIPAL LIEU DE LA BRUTALITÉ

« ELLE pleurait lorsqu'elle est revenue. Elle nous dit qu'elle venait d'être violée par trois ou quatre soldats. Elle pleura pendant un long moment. Elle nous demanda pourquoi nous mentionnions, parce qu'elle savait que cela nous était arrivé à nous aussi. » Une femme de Suva Reka, Kosovo, 1999.

« Ils mirent une éponge mouillée sous mon cou et m'allongèrent sur une table électrique. Ils me firent subir des chocs électriques durant plusieurs heures... Ensuite ils me mirent sur une autre table... Et ils

apportèrent un bâton. Ils me dirent : « Agenouille-toi. » Et ils insérèrent lentement le bâton dans mon anus. Brusquement, ils me poussèrent et me forcèrent à m'asseoir sur le bâton. Je me mis à saigner... L'un d'eux s'approcha, s'allongea sur moi et me viola. » Les officiers de la police turque présumés avoir torturé Zeynep Avei fin 1996 ne furent pas poursuivis.

Lorsqu'elle eut quinze ans, les parents de Mme G. la donnèrent pour femme à un voisin en échange de son aide pour épurer une hypothèque sur leur ferme. Son mari la violait et la frappait régulièrement, ce qui lui provoqua des blessures nécessitant une hospitalisation. Mme G. alla chercher par deux fois protection auprès des policiers, mais s'entendit répondre qu'ils ne pouvaient rien faire, car il s'agissait d'un problème personnel. Lorsqu'elle eut vingt ans, elle s'enfuit avec ses deux enfants. Ses parents et son mari la retrouvèrent et sa propre mère la tint au sol pendant que son époux la frappait avec un bâton. Il prit les enfants, qu'elle n'a jamais revus depuis. Mme G. s'enfuit aux États-Unis et fit une demande d'asile. Le président du service de l'immigration dit à son avocat, en l'an 2000, qu'il avait l'intention d'ordonner sa reconduite au Salvador.

Une femme dans un village d'Europe ravagé par la guerre, une jeune Kurde gardée à vue par la police turque, une mère de deux enfants maltraitée en Amérique centrale et cherchant refuge aux États-Unis. En apparence, peu de choses les rapprochent, si ce n'est leur sexe et leurs souffrances : elles viennent de différents pays, de communautés distinctes, et les hommes qui les ont agressées ont des histoires très différentes.

Le lien entre ces situations, c'est que, dans les trois cas, des femmes ont été victimes de sévices. Elles ont dû affronter non seulement des violences physiques, mais aussi un silence ou une indifférence officiels. Dans ces trois cas, les hommes qui leur ont fait violence ont commis leurs crimes en toute impunité. Dans ces trois cas, l'État a échoué à prendre les mesures minimales nécessaires à les protéger d'agressions physiques et sexuelles. L'État porte, par conséquent, la responsabilité des souffrances qu'elles ont subies, que leur agresseur soit un soldat, un officier de police ou un mari violent.

Les supplices infligés aux femmes prennent leurs racines dans une culture universelle qui leur dénie

l'égalité des droits et qui légitime l'appropriation violente de leurs corps au profit des hommes ou à des fins politiques. De nombreuses femmes et des militants des droits humains à travers le monde ont lutté courageusement durant ces dernières décennies afin d'empêcher les violences et pour obtenir une plus grande égalité pour les femmes. Dans de nombreux pays, ils ont réalisé d'énormes avancées et, au plan international, ils ont modifié de façon irréversible les termes du débat sur les droits de la personne. Cependant, en dépit de tout ce que les femmes à travers le monde ont obtenu en affirmant leurs droits, elles continuent à gagner moins que les hommes, possèdent moins de biens et ont moins accès à l'éducation, à l'emploi et à la santé. Une discrimination largement répandue leur refuse toujours la pleine égalité politique et économique.

Cette violence se nourrit d'une discrimination qui contribue à la perpétuer. Lorsque les femmes sont martyrisées en détention, lorsqu'elles sont violées par des militaires en tant que « butin de guerre », lorsqu'elles sont maintenues à la maison sous la terreur, cela révèle d'inégales relations de pouvoir entre les hommes et elles.

Les auteurs de ces actes de violence sont parfois des officiers d'État comme des policiers, des gardiens de prison ou des soldats. Parfois, ce sont des membres de groupes armés en lutte contre le gouvernement. Cependant la plupart des violences subies dans la vie quotidienne proviennent des personnes avec qui elles partagent leur vie, soit des membres de leur famille, de leur communauté ou leurs employeurs. Il existe un faisceau continu de violences subies par les femmes de la part des hommes qui exercent un contrôle sur elles.

Amistie Internationale a mis au jour d'innombrables cas de femmes torturées en détention. Dans sa couverture des conflits armés, l'organisation a fait état de violence sexuelle systématique utilisée comme arme de guerre. Depuis 1997, elle a enquêté sur des violences commises par de simples individus. Elle réclame une charte des droits humains afin de lutter contre la violence exercée sur les femmes et souligne que, en regard des lois, les États ont la responsabilité de les protéger de la violence, qu'il s'agisse d'actes commis par des représentants de l'État ou de simples individus. Ce rapport étudie les circonstances dans lesquelles ces violences, que ce soit en détention ou à la maison, constituent des sévices. Au

cœur de sa campagne pour mettre fin à la torture, Amnistie tient les États pour responsables de tous les actes de torture à l'encontre des femmes, quel que soit le contexte dans lequel ils ont été commis et quel qu'en soit l'auteur.

« Une dent brisée dans un accès de colère, une jambe cassée lors d'une brutale attaque, une vie soufflée au milieu de cris de terreur au plus profond de la nuit. La litanie trop bien connue de la violence conjugale au Kenya est émaillée du récit de ces malheurs; avec un nombre abondant de victimes mutilées et sans ressources; avec des enfants sans toit qui se jettent dans la délinquance; avec des cœurs blessés qui pleurent de honte. Nous comptons toujours les morts, car on compte chaque jour une victime qui succombe sous les coups. » Tel est le résumé d'un article qui valut à son auteur un prix très convoité. Les récits de ces violences peuvent mériter des félicitations, mais les combattre requiert du temps, des moyens, de l'imagination et une volonté politique ainsi qu'un engagement constant.

LES GOUVERNEMENTS FERMENT LES YEUX

Loin de procurer une protection adéquate aux femmes, les États sont de connivence dans ces violences, ils les couvrent ou les agrément, permettant qu'elles se perpétuent sans rencontrer d'opposition.



Chaque année, la violence à l'intérieur des foyers et des communautés dévaste la vie de millions de femmes. Le secrétaire général des Nations unies, M. Kofi Annan, a reconnu en juin 2000 que, depuis la quatrième

conférence mondiale des femmes tenue cinq ans auparavant, la violence a été déclarée illégale pratiquement partout, mais qu'elle a, dans les faits, été multipliée.

La violence contre les femmes s'enracine dans la discrimination et la renforce. L'incapacité d'un État à leur assurer les mêmes chances d'accès à l'éducation, au logement, à la nourriture et au travail ainsi qu'au pouvoir officiel constitue un autre aspect de sa responsabilité dans les violences qui leur sont faites. La discrimination continue contribue à leur faible participation dans les prises de décision. Faire entendre la voix des femmes à tous les niveaux de gouvernement est essentiel pour leur permettre de contribuer à des politiques qui contrent les violences et luttent contre la discrimination.

Les femmes pauvres et marginalisées sont particulièrement exposées à la torture et aux mauvais traitements. Dans de nombreux cas, des politiques et des comportements racistes et sexistes aggravent la violence qu'elles subissent et accroissent leur vulnérabilité, amplifiée par des normes sociales et culturelles qui leur dénie les mêmes droits qu'aux hommes. La règle commune est la discrimination, la négation de leurs droits élémentaires, simplement parce qu'elles sont femmes.



«Sauf exception, les plus grands risques d'exposition à la violence ne proviennent pas d'un "danger extérieur", mais des hommes qu'elles connaissent, souvent des hommes de la famille ou leurs maris... Ce qui est frappant, c'est à quel point la situation est identique à travers le monde», conclut une récente étude. La violence domestique est un phénomène largement répandu. Les chiffres peuvent varier selon les différents pays du globe, mais les souffrances et leurs causes sont identiques.

K., originaire de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre), était mariée à un officier de l'armée qui la harcelait régulièrement, en la frappant et en la bousculant, souvent devant ses enfants. Il la violait constamment, allant jusqu'à la contaminer sexuellement. Il la menaçait aussi de la tuer avec un fusil. Durant une dispute, il lui brisa une dent, lui abîma la mâchoire et la frappa si fort sur un oeil qu'elle eut besoin de points de suture et qu'elle eut constamment mal au nez, au cou, à la tête, à la colonne vertébrale, aux hanches ou aux pieds. K., qui finit par chercher refuge aux États-Unis, dit qu'il était vain d'aller voir la police, aussi bien du fait des relations de son mari avec la famille dirigeante que parce que «les femmes ne sont rien au Congo». Un juge américain au service de l'immigration qualifia les violences qu'elle avait subies d'«atrocités», mais débouta sa demande d'asile, une décision confirmée en cour d'appel.

Dans le passé, la violence contre les femmes au foyer était considérée comme une affaire privée. Aujourd'hui, la communauté internationale l'a explicitement reconnue comme un problème qui engage la responsabilité de l'État.

Selon des estimations de la Banque mondiale, au moins 20 % des femmes dans le monde ont été sexuellement ou physiquement agressées. Des sources officielles aux États-Unis rapportent qu'une femme est battue toutes les quinze secondes et que 700 000 d'entre elles sont violées chaque année. En Inde, des enquêtes ont montré que plus de 40 % des femmes mariées affirment avoir été frappées ou sexuellement agressées pour des motifs tels que le mécontentement de leur époux à propos de la cuisine ou du ménage, par jalousie ou sous de multiples autres prétextes. Au moins soixante d'entre elles ont été tuées durant des scènes de violence conjugale au Kenya en 1998-1999, et 35 % des femmes en Égypte ont affirmé avoir été violées par leur mari. Pour des millions de femmes, le foyer n'est pas un havre de paix, mais un lieu de terreur.

La violence conjugale est une violation du droit des femmes à l'intégrité physique. Elle peut durer depuis des années et aller en s'intensifiant. Elle peut provoquer de graves problèmes de santé à long terme, au-delà des dommages immédiats; les répercussions physiques et psychologiques peuvent s'additionner et perdurer même lorsque cessent les violences.

Cette violence conjugale revêt différentes formes. La violence relative à la dot reçoit maintenant une attention particulière grâce aux efforts des groupes de femmes en Asie. Bien que personne ne puisse indiquer le nombre d'Indiennes battues, brûlées, maltraitées, pour des raisons liées à cette question de la dot, une évaluation relative en est donnée par le gouvernement indien, qui fait état de 6 929 décès enregistrés en 1998. Si les femmes de toutes classes sociales, races, religions et tranches d'âge supportent la violence des hommes avec qui elles partagent leur vie, quelques catégories sont particulièrement vulnérables: les employées de maison et les femmes mariées contre leur gré. Si l'État n'agit pas pour prévenir et punir ces actes, cette violence peut devenir de la torture.

Bhanwari Devi, travailleuse dans un village en développement, engagée dans la lutte contre les mariages forcés d'enfants en Inde, fut violée, le 22 septembre 1992, dans le village de Bhatari, au Rajasthan, par cinq hommes d'une caste supérieure. La police refusa d'enregistrer sa plainte et de procéder à un examen médical. Une enquête, diligentée par le gouvernement après une forte mobilisation, la soumit à un interrogatoire épuisant et abusif. L'enquête confirma ses allégations et une plainte fut déposée. Le procès s'ouvrit en novembre 1994. Dans un verdict rendu en novembre 1995, la cour estima que le délai à faire enregistrer sa plainte par la police et à obtenir un examen médical prouvait qu'elle avait inventé toute l'histoire. La cour souligna que de tels faits ne pouvaient se produire parce que des hommes d'une caste supérieure n'auraient jamais violé une femme d'une caste inférieure. Tous les cinq furent acquittés.

Partie prenante de la société où ils vivent, les juges reflètent ses valeurs culturelles, ses normes morales et ses préjugés. Pouvoir s'élever au-dessus des préjugés est le minimum requis par l'administration judiciaire, mais la discrimination et l'incapacité d'analyser la violence exercée contre les femmes aboutit à des partis pris quant à la façon d'instruire, de décider et de légiférer.

En Italie, en février 1999, la Cour suprême (Cour de cassation) revint sur un verdict de cour d'appel qui avait reconnu coupable un moniteur d'auto-école du viol de son élève de dix-huit ans. La Cour suprême, relevant que la victime portait des jeans au moment du préjudice, notait : « *Chacun sait (...) que des jeans ne peu-*

vent être, même en partie, retirés qu'avec la collaboration active de la personne qui les porte (...) et que c'est impossible si la victime lutte de toutes ses forces. » La cour estima qu'elle était consentante et, concluant que le viol n'était pas établi, renvoya le cas devant une autre cour.

SOURCE : *Amnistie Internationale*

DINER – KERMESSE 2003

Cette année, la formule est nouvelle pour notre kermesse annuelle. Vous aurez l'occasion de déguster un délicieux repas au poulet servi par Les Rôtisseries St-Hubert et de visiter nos comptoirs de vente qui offriront différents articles pour vous ou pour offrir en cadeau, tels artisanat, décorations, bibelots, plantes, confiseries et marinades.

Cette activité se tiendra le dimanche 2 novembre 2003, au sous-sol de l'église Christ-Roi, 5515, rue St-Georges ouest, Lévis, de 10 heures à 16 heures. Le repas sera servi de 11 heures à 14 heures.

Des cartes sont en vente au coût de 10\$ pour les adultes et de 8\$ pour les enfants au 20, rue Notre-Dame, Lévis. Pour informations : 835-5727 ou 833-5778.

**N'oubliez pas de réserver cette journée!
Pensez aux enfants de pays moins favorisés
qui seront secourus grâce à votre solidarité
et votre partage!**

Ce petit journal est réalisé grâce à la collaboration de :



**TRUST
GÉNÉRAL
BANQUE
NATIONALE
DU CANADA**

M. Benoît Laforest
Directeur
49B, route Kennedy
Lévis QC G6V 6C3

**Tél. : 418-833-8080 - Télécopieur : 418-833-1076
Centrex : 1-800-305-4450**



Agence canadienne de
développement international

MERCI À L'ACDI
pour les subventions accordées à des projets
de développement et d'éducation du public.

Canadian International
Development Agency

SURVIVRE DANS LA RUE AU GUATEMALA



Des milliers d'enfants sont livrés, chaque nuit, à la drogue, à la violence et à la misère de la ville. Sans compter la menace des commandos chargés du « nettoyage social ».

Candelaria est là, sous les arcades de la place principale de la capitale, Guatemala, à quelques dizaines de mètres du palais présidentiel. Assise en tailleur, ses yeux lourds ne fixent aucun sujet, ils luisent anéantis. Elle se balance en saccades rapprochées; son visage harmonieux se déforme sous l'effet de convulsions. Elle tremble et mord sa lèvre inférieure.

Aussi menue que chétive, Candelaria a 14 ans. Elle est enceinte de quatre mois. Elle est venue avec sa famille à la capitale, il y a quelques années, fuyant la misère du département de Quezaltenango, dans le sud du pays, où ses parents pensaient mieux vivre. Victime de mauvais traitements et d'abus de la part de son père, elle a préféré suivre sa sœur aînée, âgée de 20 ans, dans les rues. Chaque soir, la nuit venue, après avoir erré toute la journée autour des commerces, des gares, des terminaux de bus, des hôpitaux, des marchés ou des parcs, comme les autres enfants de la rue, elle se met à la recherche d'un abri pour quelques heures.

« Si elle ne sort pas de la rue immédiatement, elle ne survivra pas à la drogue, à la faim, aux viols, au sida; elle ne passera pas les mois ou les quelques semaines qui viennent », explique Rudy, le médecin des rues de l'association Solo Para Mujeres (SPM). Chaque jour et chaque nuit, après son travail dans un dispensaire de la capitale, Rudy vient avec des éducatrices à la rencontre de ces jeunes filles qui forment environ le tiers de cette population des rues estimée à 6 000 enfants.

Sur la seule place centrale de Guatemala, Rudy connaît au moins cinq lieux, comme celui de Candelaria, où les enfants se retrouvent pour se protéger; le plus spectaculaire est celui de la Concha Acustica, une fontaine dont la structure à demi ouverte offre un toit protecteur et une humidité dévastatrice.

Rudy a eu à la fois beaucoup de malheur et beaucoup de chance dans son enfance. « Mon père, raconte-t-il, était alcoolique et il est mort très jeune; cela m'a dégoûté à jamais de toute drogue, à commencer par le tabac et l'alcool. Ma mère, une humble cuisinière, m'a toujours donné l'amour dont tous les enfants de la rue sont privés. » Il regarde Candelaria, à l'agonie. Le vent n'en finit pas de s'engouffrer à travers les arcades de son repère de fortune. Elle se penche sur le côté gauche et chute; elle ne bouge plus.

« Elle hallucine », explique Rudy. Sous l'effet de la colle, des solvants ou plus certainement du crack dont les effets ravagent autant les corps que les cerveaux, elle délire. « Cela rend fou, le crack », poursuit Rudy en citant, effaré, le cas d'un jeune père qui, il y a quelques jours, a vendu son enfant âgé d'un an pour une boulette d'un gramme de cette saloperie. Rudy, la mère et une éducatrice ont réussi, in extremis, à récupérer le bébé.



Ils déambulent, les enfants malingres des rues de Guatemala, leur petite bouteille (pachita) pleine de solvants dans une main quand l'autre, crispée sur un coton imbibé, tamponne l'espace qui couvre les narines jusqu'au menton. « Ils peuvent consommer jusqu'à cinq pachitas par jour; ce n'est pas très cher, beaucoup moins qu'une pierre de crack », explique Rudy.

À la maigreur de leur corps, on croirait voir une cohorte de fantômes et la moiteur glacée de la main molle qu'ils tendent pour vous saluer ne donne qu'une faible idée de la dureté de leur vie. « Ils ne disent jamais qu'ils ont choisi de vivre dans la rue par plaisir ou goût de l'aventure », explique Nancy, une ancienne gamine des rues, aujourd'hui éducatrice à SPM.

Pour survivre, chaque jour ils mendient, volent ou font à l'occasion des petits boulots. Ils sont des proies faciles pour les trafiquants de drogue qui les utilisent pour faire le guet ou des livraisons dangereuses. Beaucoup de jeunes filles se prostituent.

Encore plus loin, dans une rue sombre du quartier de Terminal, vaste gare routière et immense marché, un groupe salue Rudy et Nancy. Lucito se dirige vers eux; il se déplace avec des béquilles de bois. Il y a trois mois, un inconnu lui a tiré trois balles qui ont brisé ses jambes. Rudy donne des anti-inflammatoires à un enfant dont le bras gauche a doublé de volume. « *Tu en prends un maintenant et deux autres demain* ». Le malheureux sourit, entre deux tamponnages, les yeux perdus vers un groupe qui arrive avec une brassée de cartons destinés à préparer l'abri de la nuit. Il serre sa *pachita* contre son cœur.

Le médecin n'est pas certain que l'enfant ait entendu ses recommandations. Interrogé sur les raisons de sa présence dans les rues, sur sa famille, sur sa ville ou sa province d'origine, il ferme les yeux, se concentre et répète plusieurs fois : « *Je suis ici, ici.* » Beaucoup d'enfants ne s'expriment que par bredouillements inaudibles. « *Cela prend du temps pour parler avec eux* », explique Nancy, presque confuse.



À Guatemala, les enfants de la rue meurent jeunes. « *Leur espérance de vie n'excède pas quatre ou cinq années pour une moyenne d'âge de 15 à 16 ans* », explique Betty de Rueda, la directrice de SPM, une Équatorienne installée à Guatemala depuis vingt-cinq ans. « *Ils ont fui les mauvais traitements, les coups, la misère, les viols, l'inceste* », ajoute-t-elle, mais leur vie dans les rues signifie « *encore plus de douleur* ». Elle souligne que « *la montée de violence est sensible depuis*

ces dernières années », marquée en particulier par une augmentation du « *nettoyage social* ». Selon Betty et différents observateurs, « *une cinquantaine d'enfants ont été abattus au cours de l'année 2002* » et plusieurs dizaines d'autres sont morts de maladie (sida entre autres), de sous-alimentation ou victimes de bagarres.

Il y a un an, trois gamins ont été abattus de sang-froid et trois autres grièvement blessés par des inconnus alors qu'ils dormaient dans un recoin de la 9^e avenue, dans la zone 8.

Parmi les victimes, une jeune femme de 20 ans, originaire du Honduras, Loani, a reçu trois balles dans le dos. Elle avait été accueillie dans le foyer de l'ONG Casa Alianza où était né son enfant, en janvier.

Une autre des victimes, un jeune Guatémaltèque âgé de 17 ans, n'a pas survécu aux deux balles qui ont fracassé son crâne. Il y a quelques années – alors qu'il vivait déjà dans la rue –, un homme avait aspergé son corps d'essence avant d'y mettre le feu. Brûlé au troisième degré, il avait passé plus de trois mois à l'hôpital. « *Aucun des auteurs de ces assassinats n'a été retrouvé, comme dans 90% des homicides qui se produisent au Guatemala* », explique Francisco Echeverria, le directeur de Casa Alianza au Guatemala, une ONG aux moyens importants qui vient en aide aux enfants de la rue et dont le service juridique suit plus de trois cents procédures.

Dans la nuit du 15 octobre 2002, des hommes armés, en voiture et à moto, ont tenté de tuer des enfants dans un abri de la zone 4 dont s'occupent Rudy et les éducatrices de SPM. Situé près de l'Hôtel Conquistador, à quelques mètres d'une boîte de nuit sordide, El Oro Solido, cet abri regroupe une quarantaine d'enfants.

Dans les décombres d'un stationnement abandonné, sur une terre de déchets et dans un amas d'ordures carbonisées ou en décomposition, les enfants ont construit des semblants d'abris contre les murs qui subsistent. L'odeur rance des lieux se parfume, au gré du vent et des courants d'air, des effluves de solvants ou de colle.

L'entrée principale sur la rue et l'accès à chaque cabane sont protégés par des bâches noires. L'impact de balles y est encore parfaitement identifiable, en particulier sur celle de l'entrée de « *la maison* » de Sandra et Henry.

Âgée de 17 ans et enceinte de six mois, la jeune fille rassemble ses cheveux en arrière et montre la trace de la balle qui lui a balaféré le crâne au niveau de l'oreille. Henry, « *mon mari* », dit-elle, s'est précipité pour la protéger. Une balle lui a perforé le torse juste au-dessus du poumon; il relève sa chemise et montre la cicatrice, juste sous la clavicule. Il se tourne et désigne maladroitement avec sa main, l'autre cicatrice, là où le projectile est ressorti. Henry entoure Sandra d'un bras protecteur avant qu'elle ne le quitte pour quelques heures avec les éducatrices dans un foyer d'accueil de SPM.

Pedro, un jeune policier, n'a rien à cacher et il veut bien raconter ce qu'il sait sur ces enfants de la rue « *qui fatiguent tout le monde* ». Oui, il veut bien parler du « *nettoyage social* » et jure qu'il « *n'a jamais reçu de ses chefs l'ordre d'abattre des enfants de la rue* ». Ce n'est pas la police qui fait cela, explique-t-il, tout en reconnaissant qu'il a « *entendu dire que certains policiers pouvaient se joindre à des groupes privés de sécurité qui exécutent ce type d'opérations* » pour le compte de propriétaires de commerces ou de maisons qui les paient « *pour nettoyer un quartier* ».

En fait, précise Pedro, pour comprendre la raison de ces exécutions, « *il faut se mettre dans la tête des gens qui subissent les vols des gamins. C'est simple, certaines personnes ne supportent pas les rats alors que d'autres s'en fichent. C'est la même chose avec les enfants de la rue : il y en a qui ne les supportent pas* ».

Selon tous les observateurs, les accords de paix signés en 1996 et les différentes actions internationales ont mis l'accent sur les atrocités commises dans le passé contre les enfants de la rue. « Cela a eu pour effet de faire baisser notablement la répression des forces de sécurité de l'État contre eux », explique Nidia Aguilar del Cid, responsable de l'enfance au bureau du procureur des droits de l'homme.

« Ces assassinats sont des formes d'autojustice qui s'exercent dans le cadre d'un climat de croissance de la délinquance et de l'impunité, et l'appui indirect de certains secteurs de la population est réel », explique la députée de gauche, Nineth Montenegro, qui a beaucoup travaillé sur la protection de l'enfance. « La pire des choses à laquelle nous nous heurtons, en fait, sur ce problème et sur tant d'autres, c'est l'indifférence des gens, mais surtout du gouvernement ». Pour Betty de

Rueda, les autorités ne peuvent pas être accusées pour ces crimes: « *Le gouvernement ne tue pas, mais il laisse faire. Il a perdu tout sens du social* ».

Le Guatemala, le plus grand pays d'Amérique centrale, avec 12 millions d'habitants, frontalier du Mexique, est à sa manière un eldorado pour les autres : le Honduras, le Salvador ou le Nicaragua, eux-mêmes ruinés par les guerres civiles d'un passé encore récent et par la pauvreté. C'est, pour son malheur, un chemin vers le nord, c'est-à-dire les États-Unis; il attire de nombreux candidats au rêve. « *Pour chaque enfant de la rue, combien d'autres sont enfermés dans des ateliers clandestins ou contraints de se prostituer?* », demande Maria Eugenia Villareal, la représentante en Amérique centrale d'Ecpat une association dont le siège est à Bangkok et qui lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Elle cite « *un exemple de l'horreur* », la ville de Tecun Uman, dans le nord du pays, à la frontière avec le Mexique, « *où des centaines d'enfants enlevés sont aux mains de bandes et de trafiquants en tout genre* ».

Selon une éducatrice de SPM, chacun des enfants de la rue « *a été au moins une fois le témoin d'un meurtre* », ce qui augmente leur peur et rend encore plus difficile le contact avec eux. « *Affamées et malades, les jeunes femmes sont écoutées, nourries, soignées. On les aide à retrouver l'estime de soi et à décrocher de la drogue. Elles reprennent contact avec la lecture et l'écriture. À long terme, l'objectif est de leur permettre de réintégrer la société en bénéficiant d'une formation scolaire et professionnelle* », explique Anne Pascal, la responsable de l'association Les Trois Quarts du monde, basée à Paris, qui finance les activités de Solo Para Mujeres.

Leur premier foyer, ouvert jour et nuit à Guatemala, offre un abri pour trente jeunes filles et dix bébés; le second, avec la même capacité, ouvert en 2002, ne fonctionne que le jour dans le quartier chaud de Terminal. Mais les conditions financières précaires de l'association (un budget de 115 000 euros, alimenté par cent vingt et un donateurs pour l'année 2001) ne permettent pas à Anne Pascal de s'engager au-delà de trois ans et d'ouvrir jour et nuit le deuxième foyer. Celui où Candelaria pourrait s'arrêter.

Alain Abellard

Référence: S. Juliana Talbot p.s.a.

« Dieu nous a créés solidaires et non solitaires »

PROJETS EN COURS

Projet #2003-008 : Scolarité à des enfants pauvres Puerto Lleras, Colombie

Le processus d'éducation des filles est lent en Amérique du Sud à cause du « *machisme* » qui règne, surtout dans les campagnes où on préfère garder les filles pour travailler aux champs. En Colombie, en particulier à Puerto Lleras, c'est l'état de guerre et un climat d'insécurité règne partout. Des bombes éclatent et tuent des milliers d'innocents; des gens de tous milieux et de toutes professions sont pris en otage, des milliers de personnes sont forcées de quitter leur maison à la pointe du fusil, torturées, tuées.

Les familles vivent cette insécurité et craignent de se séparer de leurs enfants. Par contre, il faut que les fillettes fréquentent l'école afin de recevoir une éducation qui les prépare à la vie. Mais les parents n'ont pas l'argent nécessaire pour payer la scolarité.

Nous demandons de l'aide pour payer la scolarité (75.\$ par année) de 24 petites filles choisies parmi les plus pauvres.

Montant demandé : 1 800 \$

Demande faite par : S. Pauline Madigan r.j.m.

Projet #2003-013 : Bibliothèque scolaire École Toglou – Sénégal

Le village de Toglou est à 6 km de Dakar à la hauteur du village de Bentégné. C'est une zone rurale habitée par une population très démunie et la charge scolaire est très lourde pour ces familles. Les parents n'ont pas d'argent pour acheter les manuels nécessaires à la formation de leurs enfants.

Le village compte 3 000 habitants et il y a une seule école élémentaire publique pour les 541 élèves. L'école compte 10 classes et 10 enseignants au primaire. Les élèves ont manifesté le désir d'avoir une bibliothèque où ils pourraient étudier en toute quiétude et où ils pourraient trouver les livres nécessaires pour faire leurs travaux scolaires. L'association des parents d'élèves et l'équipe pédagogique assureront l'entretien et la sécurité de tout le matériel de l'école et de la bibliothèque.

Nous avons donc besoin de fonds pour construire une petite bibliothèque avec salle de rangement et bureau pour le directeur. Nous avons reçu un don de 400 livres.

Des activités culturelles seront organisées chaque année pour ramasser des fonds pour assurer l'entretien et le renouvellement des livres.

Dépenses prévues pour la construction : 7 900 \$

Pour l'ameublement : 900 \$

Montant demandé : 8 800 \$

Demande faite par : Papa Sarr et S. Nicole Fortier

Projet #2003-014 : Pisciculture – Maranhão – Brésil

Au Brésil, la mauvaise distribution des revenus est une des principales formes d'exclusion des personnes : 60 millions de chômeurs ou sous-employés.

Au Maranhão, région peu assistée par les gouvernements, ce problème atteint la majorité du peuple. Les initiateurs de ce projet sont des personnes de l'Association qui ont pris conscience de cette situation de misère dans leur communauté et qui veulent améliorer la vie des gens.

Le but de ce projet est de fournir des aliments de qualité, du poisson à un prix accessible, à la communauté avec possibilité de faire un bénéfice pour acheter d'autres aliments. À long terme, nous prévoyons une coopérative de poissons et d'horticulture.

Travaux prévus : creusage d'un étang, barrage, puits, construction d'un petit entrepôt, électricité, aménagement du terrain.

Montant demandé : 12 850 \$

Demande faite par : S. Claudette Morin m.n.d.a.

Projet #2003-019 : Réparations et ameublement Foyer Claudine - Colombie

Le Foyer Claudine Thévenet de Puerto Lleras est un pensionnat qui offre un lieu sécuritaire aux jeunes filles paysannes dont les familles résident le long du fleuve, zone où la violence sévit à cause de la présence de différents groupes armés.

Le Foyer Claudine a besoin de réparations afin de protéger la communauté (jeunes filles, professeurs et religieuses) de maladies en offrant un lieu plus hygiénique, plus propre et plus salubre. Nous aimerions aussi y ajouter du matériel sportif et récréatif pour permettre aux jeunes d'avoir plus de loisirs et de jeux, afin de penser à autre chose qu'aux nouvelles déprimantes quoique réelles d'un pays en guerre.

Des urgences se présentent concernant 5 de nos réservoirs et des conduites d'eau dans toute la maison. Nous avons aussi les effets malsains des champignons sur les murs qui entourent le pensionnat.

Montant demandé pour ce projet : 4 300 \$

Demande faite par : S. Pauline Madigan r.j.m.

« La vie, c'est l'espace de temps qu'il nous est donné pour apprendre à aimer ».

Abbé Pierre

ON RECHERCHE

un parrain, une marraine pour chacun de ces enfants

Le parrainage vous offre, à vous et aux membres de votre famille, l'occasion de créer de nouveaux liens avec un enfant, une famille qui a besoin de votre aide. Vous recevrez une photo de l'enfant que vous parrainez ainsi que ses résultats scolaires annuels. Vous pourrez même lui écrire si vous le désirez. Tous les enfants parrainés sont choisis par des missionnaires sur place qui assurent le suivi et voient à ce que l'argent envoyé soit utilisé à bon escient. Parce que vous l'aidez à grandir, vous pouvez vous figurer votre enfant, ou un enfant qui vous est cher, devenir adulte, heureux et en santé. En parrainant un enfant, vous pourrez l'imaginer jouissant d'un plus grand bien-être. Offrez la vie ! Offrez l'espoir ! Parrainez un enfant. **Un parrainage : 325 \$ par année.**



Beatriz Texeira

9 ans, 3^e année, Brésil
Le père est décédé avant la naissance de l'enfant et la maman a abandonné son enfant à une dame très pauvre qui a un problème d'audition. Beatriz a des problèmes de santé. Une aide urgente est demandée. Merci..

Recommandée par:
S. Monique St-Pierre s.j.s.h.



Lucas Martins

7 1/2 ans, 1^{ère} année, Brésil
Enfant de fille-mère, très pauvre, qui n'a pas d'emploi stable. Elle fait du ménage et lave du linge occasionnellement. Elle habite une maison très petite et sans confort. Une aide est nécessaire pour envoyer l'enfant à l'école.

Recommandé par:
S. Monique St-Pierre s.j.s.h.



Bughart Pierre

9 ans, 4^e année, Haïti
Famille de 2 enfants. Les parents sont sans travail et sans aide, ils n'arriveront pas à nourrir leurs enfants et à payer leur scolarité. Un parrainage est sollicité.

Recommandée par:
S. Georgette Nazaire c.s.l.



Élienne Justema

13 ans, sec. I, Haïti
Famille de 10 enfants. Élienne a une longue histoire : abandonnée de ses parents suite à un accident où on la croyait morte, elle a été accueillie par un bon samaritain qui l'a prise en charge jusqu'à 11 ans. Maintenant, elle est sous la responsabilité d'une enseignante qui ne peut lui offrir le nécessaire. Urgent besoin d'un parrainage.

Recommandée par:
S. Georgette Nazaire c.s.l.



Noël Abraham Sanchez

13 ans, 5^e année, Honduras
Nés de père « inconnu », les deux enfants vivent avec leur mère chez la grand-maman. L'enfant veut étudier et insiste auprès de sa mère qui se sent impuissante. Une aide s.v.p.

Recommandé par:
S. Alberte Magnan f.j.



Claudia Patricia Rodriguez

8 ans, 4^e année, Honduras
Famille de 4 jeunes enfants. La mère est seule, abandonnée successivement par les père de ses enfants. La maman fait de petits travaux pour les voisins afin de procurer un peu de nourriture à ses enfants.

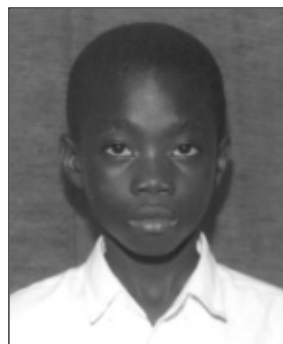
Recommandée par:
S. Alberte Magnan f.j.



Daphline Innocent

5 ans, maternelle, Haïti
Famille de 3 jeunes enfants. Les parents sont de petits cultivateurs. Ils n'arrivent même pas à nourrir convenablement leurs enfants. Une aide serait appréciée.

Recommandée par:
P. Jean-Claude Bergeron c.ss.r.



Herby Bontemps

12 ans, 4^e année, Haïti
Famille de 5 enfants. La mère est décédée et le papa est bien seul pour subvenir aux besoins de ses enfants. Une aide serait grandement appréciée.

Recommandé par:
P. Jean-Claude Bergeron c.ss.r.

L'éducation de la petite enfance constitue de loin le moyen le plus rentable d'investir dans les enfants.

Dans les pays en voie de développement, un enfant qui va à l'école est un enfant heureux. Vous voulez rendre le sourire à un enfant ? La réponse est simple. Un don pour l'écolage (75 \$ par année) permet d'inscrire un enfant à l'école, de payer sa scolarité, d'acheter des cahiers, crayons, etc. et de payer l'uniforme souvent obligatoire.

Vous recevrez fiche, photo de l'enfant et, à chaque année, les résultats scolaires de l'enfant, ce qui vous permettra de suivre ses progrès d'une année à l'autre. Pour éviter des frais onéreux à la famille, la correspondance n'est pas nécessaire. Un écolage : 75.\$ par année.



Luz Sara Cortez
6 1/2 ans, 2^e année
Bolivie



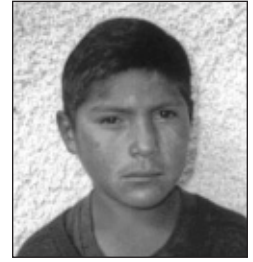
Andreina Mamani
5 ans, 1^{ère} année
Bolivie



Marisol Adrian C.
8 ans, 2^e année
Bolivie



Alfonso Choque
8 ans, 1^{ère} année
Bolivie



Orlando Poma
9 ans, 3^e année
Bolivie



Claudia Rabarison
8 ans, 4^e année
Madagascar



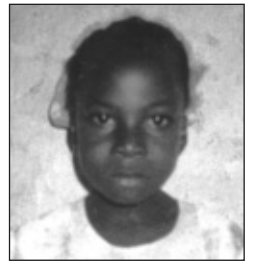
Faniry Talinantenai
9 ans, 4^e année
Madagascar



Sergino Velonizy
9 ans, 5^e année
Madagascar



Gaëlle Profaitte
5 1/2 ans, 1^{ère} année
Haïti



Dalida Lozandieu
7 ans, 1^{ère} année
Haïti

MA RÉPONSE À LA SOLIDARITÉ ET AU PARTAGE

- Parrainage d'un enfant: 325 \$/année.....
- Bourse d'études à un séminariste: 325 \$ ou +/année.....
- Écolage (scolarité) d'un enfant: 75 \$/année.....
- Contribution au projet n° _____ \$.....
- Offrande de messe à un missionnaire: 10 \$
- Legs testamentaire: \$.....
- Pour les besoins les plus urgents: \$.....

Important: Envoyez vos offrandes en chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

"SECOURS TIERS-MONDE"

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Montant envoyé: \$ _____

Prière de retourner ce coupon à:

SECOURS TIERS-MONDE
20, rue Notre-Dame
Lévis (Québec)
G6V 4A4

Nom et adresse d'une personne qui serait intéressée à recevoir notre bulletin:

Nom:.....

Adresse:

Ville:.....

Code postal:

REÇU OFFICIEL POUR LES DONS DE 10,00 \$ ET PLUS.